



**Institut RIDEAU Institute**

On International Affairs / Sur les affaires internationales

Edifice Hope Building, 63 Sparks, Suite 608, Ottawa, Ontario K1P 5A6

t. 613 565-9449 fax/télécopieur 613 249-7091 operations@rideauinstitute.ca www.rideauinstitute.ca

Le Très Honorable Justin Trudeau  
Premier ministre du Canada  
80, rue Wellington  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0A2

Le 7 juin 2016

**Objet : La nécessité d'ouvrir une commission d'enquête sur le transfert par le Canada de détenus afghans qui ont ensuite été torturés**

Monsieur le premier ministre,

Nous vous écrivons aujourd'hui pour vous demander de mettre sur pied une commission d'enquête portant sur les politiques et pratiques du Canada en lien avec le transfert de centaines de détenus aux autorités afghanes lors de la mission militaire du Canada en Afghanistan.

Il existe moult preuves accablantes démontrant que, lors de cette mission, plusieurs des détenus transférés – malgré les risques clairs et évidents de torture – ont bel et bien été torturés. Des diplomates canadiens ont documenté des incidents au cours desquels des détenus ont été battus avec des câbles électriques, des tuyaux en caoutchouc ou des bâtons; ont reçu des décharges électriques; ont dû rester debout pour de longues périodes avec les bras au-dessus de la tête; ont été frappés ou giflés, et menacés d'exécution ou d'abus sexuels. Personne ne sait exactement combien de détenus afghans qui ont été aux mains de l'armée canadienne ont été torturés, sont disparus ou sont morts lors de leur détention par les autorités afghanes – en partie en raison de l'absence d'un mécanisme rigoureux de surveillance des conditions de détention et en partie du fait de la culture du secret maintenu sans relâche par l'ancien gouvernement sur ce sujet. En exposant des centaines de détenus Afghans à des risques si élevés de torture, le Canada a lamentablement failli à prévenir la torture de plusieurs d'entre eux, bafouant ainsi l'une des obligations juridiques les plus fondamentales et morales : l'interdiction de la torture, enchâssée dans le droit international coutumier, les traités internationaux relatifs aux droits de la personne, le droit international humanitaire, ainsi que le Code criminel canadien.

Le gouvernement précédent a systématiquement bloqué tous les efforts pour mener une enquête sur ce qui s'est passé. En citant des préoccupations sécuritaires opérationnelles, il a refusé de fournir des informations non censurées au public, au parlement, à la Cour

fédérale, et à la Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire (CPPM). Il a aussi contrecarré une enquête du Comité spécial de la Chambre des communes sur l'Afghanistan, d'abord en refusant de dévoiler des documents et ensuite en mettant un terme aux activités du comité quand les conservateurs ont remporté une majorité en 2011. La Chambre a approuvé une motion le 1<sup>er</sup> décembre 2009 : « Que, de l'avis de la Chambre, le gouvernement devrait, conformément à la partie 1 de la *Loi sur les enquêtes*, ordonner la tenue d'une enquête publique sur le transfert aux autorités afghanes, de 2001 à 2009, des prisonniers afghans sous la garde du Canada ». Cette motion a été ignorée.

Lorsque des documents hautement censurés ont finalement été dévoilés, l'Honorable Stéphane Dion a dit en conférence de presse : « [L]orsque vous lirez ces documents, vous aurez des questions pour votre premier ministre et vos ministres ». À une autre occasion, Monsieur Dion a demandé en Chambre si le gouvernement précédant « s'opposait à une enquête parce qu'il craignait devoir rendre des comptes aux Canadiens ». De plus, l'Honorable Ralph Goodale a fustigé le gouvernement pour « avoir fait obstruction à toutes les enquêtes, les procédures judiciaires, les comités parlementaires et les demandes d'obtention des documents – comme s'ils avaient quelque chose de terrible à cacher ». Monsieur le premier ministre, nous sommes d'accord avec Messieurs Dion et Goodale. Il s'agit d'un travail inachevé de la plus haute importance : la reddition de comptes au sujet d'allégations de violations graves du droit international et canadien interdisant la perpétration et la complicité de crimes de torture.

En raison de l'obstruction du gouvernement précédent, il n'y a pas eu de leçons apprises et pas de reddition de compte. De telles pratiques pourraient se reproduire lors d'un prochain déploiement militaire. Une enquête publique servirait à enquêter de façon officielle et à faire état des actions de tout responsable canadien en lien avec les détenus afghans, en plus de revoir les cadres juridique et politique par le biais desquels il a été tenté de justifier ces actions. En fonction de cet examen, la Commission émettrait des recommandations afin de s'assurer que les responsables canadiens ne reproduisent jamais des pratiques qui violent la prohibition universelle de la torture.

Nous vous remercions à l'avance pour votre attention et votre considération pour cet enjeu d'importance. Nous attendons votre réponse avec intérêt, et ce, dès que vous le pourrez.

Veuillez agréer, Monsieur le premier ministre, l'expression de notre très haute considération.

**Peggy Mason**

Président, L'Institut Rideau  
Ancienne ambassadrice

**Le Très Honorable Joe Clark, C.P.**  
Ancien premier ministre du Canada

**Paul Champ**

Avocat des droits de la personne  
Champ & Associates

**Ed Broadbent**

Ancien Chef du Nouveau  
Parti Démocratique du Canada, et ancien  
Député

**L'Honorable Ron G. Atkey**

Ancien ministre de l'Emploi et de  
l'Immigration, premier Président du  
Comité de surveillance des activités  
de renseignement de sécurité (CSARS)

**Alex Neve**

Secrétaire général  
Amnistie Internationale Canada

**Stephen Lewis**

Ancien Ambassadeur du Canada auprès des  
Nations Unies

**Eileen Olexiuk**

Ancien diplomate  
Chef adjoint de mission, Afghanistan

**Nipa Banerjee**

Professionnel en résidence,  
École de Développement International et  
Mondialisation  
Ancien Chef du programme d'aide du  
Canada en Afghanistan

**Gar Pardy**

Ancien ambassadeur  
Affaires mondiales Canada

**Daryl Copeland**

Ancien ambassadeur, Affaires mondiales  
Canada, Chercheur sénior, Institut canadien  
des affaires mondiales, Chercheur de la  
politique, Centre d'études et de recherches  
internationales (CERIUM)

**Amir Attaran**

Professeur, Faculté de droit  
Université d'Ottawa

**Hélène Laverdière, MP**

Porte-parole du NDP pour les Affaires  
étrangères  
Députée, Laurier – Sainte-Marie  
Chambre des communes

**Elizabeth May, OC, MP**

**Chef du Parti vert du Canada**  
Députée, Saanich-Gulf Islands  
Chambre des communes

**Craig Scott**

Professeur de droit  
Osgoode Hall Law School

**Sukanya Pillay**

Directrice exécutive et avocate générale  
Association canadienne des libertés civiles

**Monia Mazigh**

Coordinatrice nationale  
Coalition pour la surveillance  
internationale des libertés civiles

**Samer Muscati**

Directeur, International Human Rights  
Program  
Faculté de droit, Université de Toronto

**John Packer**

Directeur, Centre de recherche et  
d'enseignement sur les droits de la  
personne  
Université d'Ottawa

**Jennifer Llewellyn**

Vicomte Bennett Professeur de droit,  
Schulich School of Law,  
Université Dalhousie

**Nicole Barrett**

Directeur, International Justice and Human  
Rights Clinic, Peter A. Allard School of  
Law, Université de la Colombie-  
Britannique

**Micheal Vonn**

Directeur de la politique  
British Columbia Civil Liberties  
Association

**Bruce Campbell**

Chercheur invité, Faculté de droit  
Université d'Ottawa

**François Crépeau, FRSC**

Directeur, Centre sur les droits de la  
personne et le pluralisme juridique  
Hans et Tamar Oppenheimer en droit  
public international  
Faculté de droit, Université McGill

**Karen Busby**

Professeur de droit et Directeur, Centre for  
Human Rights Research  
Faculté de droit, Université de Manitoba

**Payam Akhavan**

Professeur de droit, Université McGill  
Ancien procureur aux Tribunaux pénaux  
internationaux

**Pearl Eliadis**

Avocat des droits de la personne, Membre  
titulaire de Centre sur les droits de la  
personne et le pluralisme juridique  
Université McGill

**Janine Lespérance**

Directrice générale  
Commission internationale de juristes

**Frank Chalk**

Professeur d'histoire et Directeur, Montreal  
Institute for Genocide and Human Rights  
Studies  
Université Concordia

**Matt Eisenbrandt**

Directeur juridique  
Centre canadien pour la justice  
internationale

**Kyle Matthews**

Directeur adjoint principal, Montreal  
Institute for Genocide and Human Rights  
Studies  
Université Concordia

**Barbara Jackman**

Avocat réfugié/droit de la personne  
Jackman, Nazami & Associates

**A. Wayne MacKay**

Professeur de droit & Chaire Yoggis et  
Keddy en droits de la personne, Schulish  
School of Law, Université Dalhousie

**Fannie Lafontaine**

Titulaire de la Chaire de recherche du  
Canada sur la justice internationale pénale  
et les droits fondamentaux  
Co-directrice, Clinique de droit  
international pénal et humanitaire  
Université Laval

**Julia Grignon**

Professeure adjointe  
Co-directrice de la Clinique de droit  
international pénal et humanitaire  
Université Laval

**Kent Roach**

Professeur et Chaire Prichard Wilson en  
droit et politique publique  
Faculté de droit, Université de Toronto

**Reg Whitaker**

Professeur distingué émérite  
Université York

**Olabisi D. Akinkugbe**

Professeur adjoint de droit, Faculté de droit  
Université de Nouveau-Brunswick

**J. Donald C. Galloway**

Professeur de droit  
Université de Victoria

**Dean Peachey**

Professeur  
Université de Winnipeg

**Omar Sabry**

Chercheur et défenseur spécialisé en droit  
de la personne Auteur du rapport intitulé  
*La torture des détenus afghans: La  
complicité présumée du Canada et la  
nécessité d'une Commission d'enquête  
publique* (L'Institut Rideau/ CCPA Sept  
2015)

cc. L'honorable Rona Ambrose, Chef de Parti conservateur

L'honorable Thomas Mulcair, Chef de Nouveau Parti démocratique

Rhéal Fortin, Chef du Bloc québécois